

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/371/2022

MASCARA le : 11.09.2022

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle de Mascara

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès

Monsieur le Directeur Opérationnel de Mascara

A Monsieur BOUZIANE MOHAMED AMINE -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à 63 LOGT N°32 la zone Bleu –BECHAR.

Objet : Mise en demeure n° 01

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°26/2021 du 14.04.2022.

ODS N° : 64/22 du 14/07/2022.

Votre entreprise est absente sur le chantier distribution réseau ODN à cité 94 logts REGUIG depuis le 07.09.2022 , votre entreprise et mise en demeure de n'avoir pas achevie les travaux de pose cable FO de distribution réseau ODN à ce jour malgré mes rappels par les services de la DOT .

Votre absence, nous incombe un retard considérable,et influe sur nos engagements envers la hiérarchie en matière d'achever le projet dans les délais souhaités et envers les client pour les satisfaire , vous demande de préparer la documentation afférente aux test et réception des travaux afin de résorber le retard enregistrée .

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé à la reprise des travaux dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception du présent avis , Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat particulièrement signalé.

Copie pour suite utile :

Monsieur le chef de cellule CMP Mascara.

Monsieur le Responsable CIL Mascara.



BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)